

Charte politique sociale

TABC, organisation non gouvernementale de droit tunisien affirme par le présent document son ferme engagement à promouvoir le travail décent et à lutter contre toute forme de discrimination, y compris les inégalités de genre. Nous croyons en un environnement de travail respectueux, inclusif et équitable pour tous les membres de notre organisation :

- Nous assurons des conditions de travail sûres, saines et dignes pour tous les membres de notre organisation, conformément aux normes nationales et internationales.
- Nous offrons des opportunités de développement professionnel et personnel pour favoriser le bien-être et l'épanouissement de nos membres.
- Nous condamnons toute forme de discrimination et nous nous engageons à créer un environnement où chacun.e est traité.e avec respect et équité, sans distinction de sexe, d'origine, de religion, d'âge, d'orientation sexuelle ou de handicap.
- Nous instaurons une politique de tolérance zéro face à l'humour et aux allusions sexistes, basées sur les particularités physiques ou de noms.
- Nous promouvons activement l'égalité des genres en encourageant la participation égale des femmes et des hommes à tous les niveaux de l'organisation.
- Nous nous efforçons de réduire les écarts de rémunération entre les sexes et de créer un environnement de travail inclusif où chacun.e a les mêmes opportunités de réussite professionnelle.